



LA VILLE RECRUTE

PRÉVENTIONNISTE SST ET RH

Otterburn Park est une ville située au coeur de la Montérégie offrant un cadre de vie paisible et naturel, propice à la détente et aux activités extérieures. Otterburn Park combine l'attrait d'un environnement rural tout en étant à proximité des commodités urbaines. C'est dans ce cadre sans pareil que nous vous invitons à découvrir une opportunité de travail stimulante !

Sous l'autorité du Coordonnateur aux ressources humaines, le titulaire de l'emploi est responsable de l'élaboration, la mise en place et la coordination des programmes de santé et sécurité au travail. Il s'assure de la conformité et de la cohérence des politiques et des pratiques en matière de santé et sécurité et effectue la promotion des bonnes pratiques SST auprès des gestionnaires et des employés, afin de faire évoluer la culture SST au sein de l'organisation.

RESPONSABILITÉS

- Conseille les gestionnaires sur la SST pour promouvoir un milieu de travail sécuritaire.
- Participe à l'élaboration de politiques et procédures SST.
- Met en place des programmes de prévention et en assure le suivi.
- Recommande des actions prioritaires selon les obligations légales, budgets et contextes.
- Identifie les risques SST et accompagne les gestionnaires dans les changements requis.
- Coordonne les comités SST et effectue des inspections des lieux de travail.
- Agit comme personne ressource en ergonomie et dans le cadre du plan de mesures d'urgence.
- Organise des formations SST (urgences, EPI, gestion des risques, etc.).
- Effectue et approuve les paies pour tous les services municipaux.
- Met à jour les dossiers employés et gère les nouvelles embauches.
- Compile des statistiques RH et administre les assurances collectives/retraite.
- Collabore au traitement complet de la paie, aux remises gouvernementales et aux fins de mois/année.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme collégial ou universitaire en santé et sécurité au travail.
- 3 à 5 ans d'expérience pertinente en ressources humaines.
- Bonne connaissance des normes, lois et règlements SST.
- Expérience en traitement de la paie (atout).

AVANTAGES

- 35 heures/semaine, réparties sur 4 ½ jours. Lundi au jeudi 7h45 à 12h et 13h à 16h30. Vendredi 7h45 à 11h45. Horaire flexible de jour, soir et fin de semaine.
- Taux horaire entre 34,56 \$ et 40,66 \$;
- Banque de congés personnels ou de maladie de quatorze (12) jours ;
- Régime de retraite avec une contribution de 8 % de l'employeur.

Cette offre d'emploi vous intéresse ?

Faites parvenir votre c.v. à rh@opark.ca



Pour plus de détails : opark.ca

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : JUIN 2025

DATE LIMITE : 9 MAI 2025

Seules les personnes retenues seront contactées.